IQRA

BIMENSUEL ISLAMIQUE

NUMERO 6

« Dis: «Sont-ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas?» Seuls les doués d'intelligence se rappellent »
Coran 39 Verset 9

EDITO
LES VERSETS EXPLICITES ET LES VERSETS NON EXPLICITES DANS LE CORAN (P2)

RAPPEL
QUELQUES MOYENS SIMPLES POUR EFFACER SES PÉCHÉS (P6)

RAPPEL
L'ISLAM DANS LE JUSTE MILIEU ET LA LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME (P8)

RAPPEL
LES LIENS DE FRATERNITÉ ENTRE MUSULMANS : INTÉRÊTS ET LIMITES (P9)

RAPPEL
MÉDITER SUR LES MESSAGES DU CORAN (P11)

HADITH
UN HADITH - UN TAFSIR (P12)
«LES PHASES DE LA CONCEPTION DE L'HOMME ET LES DERNIERS MOMENTS DE SA VIE»

CORAN
UN CORAN - UN TAFSIR (P16)
« (...) ...CEUX QUI CRAIGNENT ALLAH SONT CEUX QUI DISENT... (...) »

RAPPEL
QUELQUES RÈGLES DE BIENSÉANCE LORS DE LA VISITE D'UN MALADE (P4)

Site Web : https://jsuismuslim.net/
Page Facebook : https://www.facebook.com/jsuismuslim
Groupe Facebook : #j'suis_MUSLIM

IQRA N°6 DU 26 FEVRIER 2021- BIMENSUEL ISLAMIQUE GRATUIT

LES VERSETS EXPLICITES ET LES VERSETS NON EXPLICITES

Louange à Allah, que la prière et le salut soient sur son prophète Mohamed sur sa famille et sur tous ceux qui le suivent jusqu'au jour de la résurrection.

Esclaves d'Allah, je vous recommande ainsi qu'à moi-même de faire preuve de piété à l'égard d'Allah, Lui Qui dit dans Son Livre honoré:
« C'est Lui Qui a fait descendre sur toi le Livre dans lequel il y a des Verset mouhkamah -explicites- qui sont la référence et d'autres Verset moutachâbihah – non explicites-. Ceux qui ont un égarement dans leur cœur suivent ce qui n'est pas explicite en vue de semer la discorde et pour l'interpréter de la mauvaise manière. Et seul Allah sait son interprétation ainsi que ceux qui sont versés dans la science et qui disent : Tout est de la part de notre Seigneur ! " Seuls ceux qui sont dotés de raison sont exhortés par cela. »
(Coran 3 Verset 7)

Mes frères de Foi, notre Seigneur nous a indiqué que dans le Coran, il y a des Versets explicites et des Versets non explicites.
Quant aux Versets explicites, ce sont celles dont le sens qui est visé est clair et celles qui n'admettent qu'une seule interprétation du point de vue de la langue. C'est-à-dire qu'elles n'admettent qu'une seule signification.
Par exemple, il y a la parole d'Allah dans la **Sourate 110 Verset 4**:
« Et il n'a point d'équivalent »

Et la Parole d'Allah:
« Rien n'est tel que Lui. »
(Coran 42 Verset 11)

Allah a appelé les Versets -**mouhkamah**- explicites: « **Oummou l-kitâb** » c'est-à-dire la référence. Autrement dit, elles sont la base à laquelle on ramène les Versets **moutachâbihah** – non explicites. La plupart des Versets du Coran sont explicites mouhkamah.

Pour ce qui est des Versets **moutachâbihah** – non explicites, ce sont ceux dont le sens qui a été visé n'est pas indiqué clairement et qui du point de vue de la langue arabe, admettent plusieurs possibilités d'interprétation, c'est-à-dire plusieurs sens.

Pour connaître le sens qui est visé, nous avons besoin d'un certain niveau de connaissance

dans les sciences religieuses (Compréhension, Texte de loi et signification).
En effet, ce n'est pas toute personne qui récite le Coran qui a la capacité de l'expliquer. En guise d'exemple, il y a la parole d'Allah :
« Le Tout Miséricordieux S'est établi: « Istawa » sur le Trône. »
(Coran 20 Verset 5)

Dans la langue arabe, le mot ***'istawâ*** admet quinze sens. Donc, il y a besoin d'une étude faite par des savants afin de connaître le sens visé dans ce Verset.

Chers frères de Foi, les gens d'Ahloul-s-sounna ont suivi deux voies pour l'interprétation des versets **moutachâbihah** – non explicites.

Les deux voies sont valables. La première est celle qui est suivie par la majeure partie des Salafs (*les Salafs sont les savants musulmans des trois premiers siècles de l'Hégire*).
En effet, ils ont interprété ce qui n'est pas explicite d'une interprétation globale en ramenant ces versets non explicites aux versets explicites – **mouhkamah**, et ce en croyant que ces versets font partie du Coran, et ont une signification qui convient à l'éminence d'Allah, sans préciser ce sens. Ils ne l'expliquent pas pour autant selon le sens apparent, c'est-à-dire le sens qui vient en premier à l'esprit. Lorsqu'ils entendent la parole d'Allah :
« Le Tout Miséricordieux S'est établi: « Istawa » sur le Trône. »
Ils la ramènent au verset explicite comme le Verset:
« Rien n'est tel que Lui. »
(Coran 42 Verset 11)

Et ils savent que le sens apparent de la parole de Allah: ***« Le Tout Miséricordieux S'est établi: « Istawa » sur le Trône. »*** c'est-à-dire le sens qui vient communément à l'esprit – qui est l'installation ou la position assise – n'est pas le sens visé par ce Verset car il s'agit de caractéristiques des créatures. Ce sens est donc contraire aux versets **mouhkamah** – explicites comme celui-ci:
« Rien n'est tel que Lui. »

Les Salafs l'ont donc interprétée d'une interprétation globale. Ils ont dit que Son 'istiwâ' est un 'istiwâ' qui convient à Son Être. C'est-à-dire qu'il ne s'agit ni d'une position assise, ni d'une installation, ni d'un établissement. Il n'a de ressemblance avec aucune caractéristique des créatures.
L'Imam Ash-Shâfi'î a dit à ce sujet:
« J'ai cru fermement en ce qui est parvenu de la part d'Allah selon le sens qui est visé par Allah. J'ai cru fermement en ce qui nous est parvenu du Messager d'Allah selon le sens visé par le Messager d'Allah. »

C'est-à-dire, en excluant les significations perceptibles et corporelles que les illusions et les pensées pourraient avoir comme interprétation, car ces choses ne sont pas possibles au sujet d'Allah.

La seconde voie, c'est la voie des savants du Khalaf (*ce sont les savants musulmans qui sont venus après les trois premiers siècles de l'Hégire*). Ils interprètent d'une façon détaillée en identifiant les sens corrects selon la langue arabe. Eux non plus ne les expliquent pas selon leurs sens apparents, agissant ainsi conformément aux gens du Salaf.

Donc, les gens du Salaf -les prédécesseurs- et ceux du Khalaf -les successeurs- sont en accord sur le fait de ne pas donner à ces versets le sens apparent.

Au sujet du Verset: « ***Le Tout Miséricordieux S'est établi: « Istawa » sur le Trône. »*** que nous avons donnée à titre d'exemple de verset non explicites, la plupart des Salaf en ont dit: (*'istawâ bilâ kayf*). C'est-à-dire c'est un 'istiwâ' qui est sans comment, qui convient à l'éminence d'Allah, et qui n'est donc pas dans le sens relatif aux caractéristiques des créatures. C'est-à-dire que précisément ce n'est ni dans le sens de la position assise, ni dans le sens l'installation, ni dans le sens de l'élévation par l'endroit.

Pour ce qui est des gens qui ont suivi la seconde voie, ils ont dit que al 'istiwâ' signifie : Il a dominé, préservé et maintenu en existence. Parce que dans la langue arabe, qahara – dominé- fait partie des sens de 'istiwâ, et ce sens est conforme au verset explicite:
« Rien n'est tel que Lui. »
Et à Sa Parole dans la sourate 6:
« Il a la domination sur ses esclaves »

Alors, ils ont retenu ce sens-là, à savoir: la domination -Al-qahr. Certains égarés prétendent que l'interprétation est interdite et que les Salaf n'ont jamais fait d'interprétation. Mais ce sont là des paroles infondées et réfutables. Comment en serait-il autrement alors qu'il est parvenu avec une forte chaîne de transmission, au sujet du prophète (saw), que Ibn 'Abbâs lui a ramené l'eau pour son ablution et le Prophète (saw) lui a dit:

« Qui a fait cela ? »
Ibn `Abbâs répondit: « moi ô Messager d'Allah »
Le Messager d'Allah (saw) dit alors:
« Ô Allah accorde-lui la science de la religion et enseigne-lui l'interprétation. »

Si l'interprétation avait été interdite, ses paroles du Prophète auraient été des invocations contre Ibn`Abbâs et non pas des invocations en faveur de Ibn `Abbâs.

Plus encore, empêcher l'interprétation mène à prétendre des contradictions au sein même du Coran. Allah dit:
« Il sait toute chose vous concernant, où que vous soyez »
(Coran 57 Verset 4)

Si quelqu'un retenait le sens apparent de ce Verset: et aurait donc pour croyance qu'Allah est avec tout un chacun par Son Être ou qu'Il prend place dans tous les endroits et s'il retenait le sens apparent du verset: ***« Le Tout Miséricordieux S'est établi: « Istawa » sur le Trône. »*** et aurait donc cru que Allah est assis sur le Trône et en même temps partout, cela entraînerait une contradiction et il n'est pas possible qu'il y ait des contradictions dans le Coran.

Allah dit:
« Ne méditent-ils pas au sujet du Coran ? S'il était parvenu de la part de quelqu'un d'autre qu'Allah, ils auraient relevé beaucoup de divergences et de contradictions. »
(Coran 4 Verset 82)

Mais, si quelqu'un ramène ces deux versets au verset:
« Rien n'est tel que Lui. »
Et interprète al 'istiwâ' par la domination ou bien il dit que al 'istiwâ' a un sens qui convient à Allah et qui exclut au sujet d'Allah la position assise et l'installation sur le Trône et interprète la Parole d'Allah:
« Où que vous soyez, Dieu sait tout à votre sujet »
(Coran 57 Verset 4)

Cela aurait été une cause de sauvegarde. Car cela est conforme au verset:
« Rien n'est tel que Lui. »

Par ailleurs, que dirait celui qui empêche de faire l'interprétation au sujet de la parole de Allah au sujet de notre maître Ibrahim (as) dans la **sourate 37 Verset 99** :
« Je vais là où mon Seigneur m'a ordonné d'aller ! »

Et Ibrahim (as) partait vers la Palestine. Est-ce que, selon sa prétention, il dirait que Allah habite la Palestine ou bien alors va-t-il faire un ta'wîl (une interprétation) pour considérer le sens de ce verset de manière conforme avec les versets explicites tels que
« Rien n'est tel que Lui. »

Mon frère musulman, si tu as lu un Verset dans le Coran et dont le sens apparent est contraire aux Versets explicites, ne te précipites pas si tu n'as jamais entendu l'explication de la part de ceux qui sont qualifiés pour le faire, dis: « ***elle a un sens qui est digne d'Allah !*** » et réfère-toi aux versets explicites. Ne retiens absolument pas le sens apparent, c'est-à-dire le sens qui vient à ton esprit et qui conduirait à penser qu'Allah a des similitudes avec les choses qu'Il a créées.

L'imam Ahmad Ar-Rifâ`i a dit:
« Préservez votre croyance de l'attachement au sens apparent de ce qui est non explicite dans le Coran et la Sunna car ceci est une des portes pour la mécréance. »

Et Allah Seul Sait….
Sur ce, Que la Paix de Dieu soit sur vous et vous accompagne partout où vous êtes.

QUELQUES RÈGLES DE BIENSÉANCE LORS DE LA VISITE D'UN MALADE

Louange à Allah, que la prière et le salut soient sur son prophète Mohamed sur sa famille et sur tous ceux qui le suivent jusqu'au jour de la résurrection.

La visite du malade exige certains préceptes qu'il convient au musulman de respecter et de mettre en application. Nous en citons quelques-uns à titre d'exemple.
– Se remémorer la récompense qui découle de la visite d'un malade. Le prophète (saw) dit à cet effet :
« Lorsqu'un musulman visite un de ses coreligionnaires, il ne cesse de récolter des fruits du Paradis jusqu'à son retour. »

(Rapporté par Muslim)

Il dit également :
« Il n'y a pas un musulman qui visite le matin un de ses frères malades, sans que soixante-dix mille anges invoquent Allah en sa faveur jusqu'à la tombée de la nuit. Et s'il le visite le soir, soixante-dix mille anges prieront pour lui jusqu'au lever du jour et il récoltera les fruits du Paradis ».
(Rapporté par At-Tirmidhî)

– Se rappeler que visiter ton frère malade est un droit que ton coreligionnaire a sur toi. Le prophète (saw) a affirmé :
« Les droits du musulman envers son frère sont au nombre de cinq… » et a mentionné parmi eux « la visite du malade (…) »
(Hadith unanimement authentique)

– L'invocation en faveur du malade est exaucée : invoque donc Allah pour ta propre personne ainsi qu'en faveur du malade car le prophète (saw) a annoncé :
« Lorsque vous rendez visite à un malade, dites de bonnes paroles, car les Anges répondent « Âmîn » à vos invocations. »
(Rapporté par Muslim)

Aussi, lorsque le prophète (saw) rendait visite à un membre de sa famille, il posait sa main droite sur son front et invoquait :
« Ô Allah ! Seigneur des Hommes ! Dissipe le mal ! Guéris-le, car tu es Le Guérisseur ! Il n'y a point de guérison hormis la Tienne ! Accorde une guérison définitive ! »
(Hadith unanimement authentique)

Le prophète disait :
« Il n'y a pas un musulman qui rend visite à un malade qui n'a pas encore agonisé et qui répète auprès de lui à sept reprises consécutives : « Je demande à Allah, le Très-Grand, le Seigneur de l'immense Trône de te guérir ! » sans qu'Allah le guérisse de cette maladie. »
(Rapporté par Abû Dawûd et Al-Hâkim)

– Choisir le moment opportun pour effectuer la visite, que celle-ci ait lieu au domicile du malade ou à l'hôpital.

– Ne pas s'attarder trop longtemps auprès du malade, ce qui pourrait le déranger ou déranger sa famille, sauf si la situation l'exige, ou bien si le malade souhaite que la visite soit prolongée.

– Lorsque tu rentres dans sa chambre, réconforte-le. Effectivement, le prophète (saw) faisait savoir au malade à qui il rendait visite :
« Ce n'est rien de grave. Cette maladie te sera purificatrice par la permission d'Allah. »
(Rapporté par Al-Bukhârî)

– Rappelle-lui Allah et recommande-lui d'avoir une bonne opinion de son Seigneur.

– Fais-le espérer en Allah, Seul, et rappelle-lui qu'Il est Celui qui accorde la guérison.

– Evoque-lui les bienfaits de la maladie ainsi que les immenses sagesses et innombrables vertus qui en résultent.

– Rappelle-lui que ce qui l'a atteint ne pouvait le manquer et que ce qui l'a manqué ne pouvait l'atteindre.

– Cite-lui les mérites d'être patient et satisfait de la prédestination d'Allah et de Son destin.

– Veille à faire preuve d'empathie envers le patient ; n'élève pas la voix en sa présence, ne lui rapporte pas d'information désagréable, ne fais pas allusion à un sujet qui pourrait l'attrister, et ne l'embarrasse pas de questions qui n'ont pas à être posées.

– Réjouis-le par un cadeau, ou l'annonce d'une bonne nouvelle etc.

– Ne lui fait pas perdre l'espoir de guérir. Ne lui dis pas que d'autres personnes ont été éprouvées par ta maladie, qu'ils ont mis du temps à guérir ou même qu'ils ont pas du tout été guéris, car cela l'attristera et lui fera perdre tout espoir de guérison.

– Il est bon de lui annoncer que d'autres personnes ont été victimes de sa maladie, et qu'Allah les a guéries. Ainsi, cela renforcera sa détermination et lui redonnera espoir.

– Ne critique pas le médecin qui s'est occupé de son traitement ou celui qui l'a opéré puisque cela pourrait le rendre anxieux.

– Ne le blâme pas s'il se montre nerveux ou s'il adopte une mauvaise conduite étant donné que la maladie affaiblit l'âme et influe négativement sur le comportement.

– Evite de faire des propositions incohérentes devant le souffrant, comme de lui prescrire un traitement dont tu n'as pas connaissance ou de lui suggérer de délaisser un traitement adéquat

qu'il prenait régulièrement etc. Si tu as une idée à proposer, expose-la à ses proches ou à la personne qui en a la charge.

– Enumère-lui les mérites du repentir et du retour vers Allah. Enseigne-lui les règles de jurisprudence qui concernent le malade, si besoin est, en maîtrisant les sujets en question.
– Parle-lui des malheurs des autres afin d'atténuer le sien.

Et Allah Seul Sait….
Sur ce, Que la Paix de Dieu soit sur vous et vous accompagne partout où vous êtes.

QUELQUES MOYENS SIMPLES POUR EFFACER SES PÉCHÉS

Louange à Allah, que la prière et le salut soient sur son prophète Mohamed sur sa famille et sur tous ceux qui le suivent jusqu'au jour de la résurrection.

Les péchés font malheureusement partie de notre vie et ce, bien souvent sans que l'on ne s'en rende vraiment compte. Ils s'amoncellent dans notre livre de comptes et peuvent nous pénaliser ici-bas et dans l'au-delà de bien des manières.

Qui ne redoute pas de voir au jour du jugement sa balance pencher du mauvais côté sous le poids de ses péchés accumulés dans cette vie ? Qu'Allah nous en préserve.

Voici donc 6 moyens à utiliser sans restriction pour gommer ces petites choses que vous n'aimeriez pas trouver dans votre livre de compte au jour du jugement.

1/ Effacer ses péchés à chaque repas
Combien de fois par jour mangez-vous ? Et si je vous disais qu'à chaque fois que vous mangez vous pouvez effacer vos péchés … intéressant non ?
D'après Mouadh Ibn Anas, le Prophète (saw) a dit:
« Celui qui mange un repas et dit: « Louange à Allah qui m'a nourrit de cela et m'a accordé ma subsistance sans aucune force ni puissance de ma part »

Al Hamdoulilah Alladhi At'amani Hadha Wa Razaqanihi min Ghayri Hawlin Minni Wa La Qouwa

ses péchés précédents sont pardonnés.
(Rapporté par Abou Daoud)

2/ Effacer ses péchés pour quelques minutes par jour
Rester assis 1 à 2 minutes après chaque prière peut faire de vous un habitant du Paradis ! Dit comme ça, ça a l'air très facile et ça l'est, le tout est de ne pas se laisser détourner par qui vous savez.
Abou Hourayra rapporté du Messager d'Allah (ra) dit :
« ***Quiconque dit au terme de chaque prière :*** *Soubhana Allah 33 fois, Al-Hamdou lillah 33 fois, llahou akbar 33 fois.* ***Cela fait 99 et*** *Laa ilaha illa Allah wahdaho laa sharika lahou al-moulk wa lahou al-hamdou wa houwa ala koulli shayin qadiroun* ***pour les compléter 100 aura ses péchés pardonnés, fussent-ils comme les écumes de la mer.*** »
(Rapporté par Mouslim).

3/ Effacer ses péchés en faisant aumône
Sachant qu'une aumône peut-être de l'argent ou des biens mais aussi qu'un sourire ou une bonne parole sont des aumônes.
D'après Mouadh Ibn Jabal (ra), le Prophète (saw) a dit:
« L'aumône éteint les péchés comme l'eau éteint le feu ».
(Rapporté par Ibn Maja)

4/ Effacer tous les péchés commis par la langue dans une discussion
Dans les conversations il arrive souvent que l'on dérape sans forcément y faire attention sur le coup, on peut se laisser facilement aller à toutes sortes de mauvaises paroles. Quand on s'en rend compte évidemment on regrette mais il arrive souvent qu'on ne s'en rende même pas compte ! Voici une invocation très importante à connaître pour effacer ce genre de péchés.
D'après Abou Houreira (ra), le Prophète (saw) a dit:
« Celui qui s'assoit dans une assise dans laquelle il a dit beaucoup de paroles interdites et dit avant de se lever de cette assise: « Gloire et louange à toi ô Allah, j'atteste qu'aucune autre divinité ne mérite d'être adorée en dehors de toi, je te demande pardon et me repens à toi » sans qu'Allah ne lui expie ce qu'il a dit dans cette assise ».
Soubhanaka Allahoumma wa bihamdik, ach hadou an la ilaha illa ant, astaghfirouka wa atoubou ilaik
(Rapporté par Tirmidhi)

5/ Effacer ses péchés chaque jour
Nous commettons toutes sortes de petits péchés, par oubli, inadvertance, ignorance… Voici une bonne habitude à prendre pour ne pas les retrouver sur la balance.
D'après Abou Houreira (ra), le Prophète (saw) a dit:
« Celui qui dans la journée dit 100 fois « Gloire et louange sont à Allah » aura ses péchés effacés même si ils sont aussi nombreux que l'écume de la mer ».
SoubhanAllah wa bihamdihi
(Rapporté par Boukhari)

6 / Effacer ses pêchés par les bonnes actions
Par la grâce d'Allah il y a plein d'actions qui permettent d'effacer les péchés, notamment en accomplissant un maximum de bonnes actions, car celles-ci effacent les mauvaises comme nous en informe Allah dans le Coran:
« Et accomplis la prière aux deux extrémités du jour et à certaines heures de la nuit. Les bonnes œuvres dissipent les mauvaises. Cela est une exhortation pour ceux qui réfléchissent »
(Coran 11 Verset 114)

Quelques conditions à respecter
Nous avons voulu ici vous présenter des actions vraiment accessibles, reste bien sûr à les faire avec sincérité. Nous devons accomplir ces différentes actions en ayant vraiment l'intention de nous faire pardonner nos erreurs et surtout en prenant l'engagement de nous préserver des pêchés à l'avenir.
Ces conseils que nous vous donnons ne sont en aucun cas une manière de minimiser les pêchés comme s'ils n'étaient que des petites tâches à gommer à l'aide de quelques invocations.
Bilal ibn Saad disait :
« ne regarde pas la petitesse de ton péché mais regarde plutôt la grandeur de celui à qui tu désobéis »

Ce que nous souhaitons à travers cet article c'est vous donner quelques clés à intégrer dans votre quotidien pour vous habituer à rechercher le pardon d'Allah, car Il aime ceux qui se repentent et ceux qui se purifient.
« En vérité, Allah aime ceux qui se repentent et ceux qui se purifient »
(Coran 2 Verset 222)

Qu'Allah nous permette de compter parmi ces derniers au jour dernier.

Et Allah Seul Sait….
Sur ce, Que la Paix de Dieu soit sur vous et vous accompagne partout où vous êtes.

INVOCATION CORANIQUE

Seigneur, ne nous punis pas pour des fautes commises par oubli ou par erreur !

Rabbanâ là tu'âkhidhnâ in n-nasînâ aw akhta'nâ
(Coran 2 Verset 286)

L'ISLAM DANS LE JUSTE MILIEU ET LA LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME

Louange à Allah, que la prière et le salut soient sur son prophète Mohamed sur sa famille et sur tous ceux qui le suivent jusqu'au jour de la résurrection.

L'Islam est la religion du juste-milieu et de la modération, c'est la religion qui combat et interdit l'extrémisme. Allah dit :
« Et aussi Nous avons fait de vous une communauté de justes pour que vous soyez témoins aux gens, comme le Messager sera témoin à vous »
(Coran 2 Verset 143)

Ce juste milieu et cette modération sont clairement présents dans les dogmes et les législations de l'Islam. La croyance et les législations islamiques sont le juste-milieu.

C'est ce que nous devons pratiquer entre nous, dans nos paroles, nos opinions et jusque dans la pensée, nous devons être dans le juste milieu entre les extrémistes et les radicaux et même dans la vision que nous nous faisons réciproquement, nous devons adopter l'approche du juste-milieu. La voie du juste-milieu est celle à laquelle nous devons fermement nous cramponner parce que c'est la base de l'Islam.
L'exagération est formellement interdite, comme le dit Allah :
« Ô gens du Livre (Chrétiens), n'exagérez pas dans votre religion, et ne dites d'Allah que la vérité »
(Coran 4 Verset 171)

Et le Prophète (saw) dit :
« Défiez-vous de l'exagération ! Défiez-vous de l'exagération ! Défiez-vous de l'exagération ! »

L'exagération (ghoulou en arabe) consiste à outrepasser la limite. Tout ce qui outrepasse la limite tombe dans l'exagération.

L'exagération en religion est condamnée et ses adeptes sont en dehors de la Sunna du Prophète (saw) et du juste-milieu. Les sectes et les innovations sont apparues avec l'apparition de l'exagération. Les Khâridjites n'ont vu le jour qu'à cause de l'exagération et les sectes égarées n'ont fait leur apparition qu'en outrepassant les limites de la religion d'Allah.

Le désastre qu'a connu la Communauté au cours de son histoire a-t-il autre cause que la prolifération de l'exagération et de la pratique religieuse sans référence valable ; il se peut que les adeptes de l'exagération tournent leur regard vers les références, mais l'exagération reste ancrée dans les cœurs avant que ses adeptes recherchent la référence, c'est-ce qu'Allah a dit à ce propos en ces termes :
« C'est Lui qui a fait descendre sur toi le Livre : il s'y trouve des versets sans équivoque, qui sont la base du Livre, et d'autres versets qui peuvent prêter à d'interprétations diverses »
(Coran 3 Verset 7)

Il y a donc des versets équivoques dont le savoir est équivoque : on peut les interpréter dans un sens et dans un autre, pour cela, Allah dit à la suite :
« Les gens, donc, qui ont au cœur une inclination vers l'égarement, mettent l'accent sur les versets à équivoque »

Celui qui a une inclination dans le cœur a en principe, une exagération et une déviation dans le cœur, « **met l'accent sur les versets à équivoque** ». Il suit ce qui est évoqué du Coran ou de la Sunna, non pas parce que l'embarras est causé par l'existence de ce qui peut prêter à équivoque, mais la déviation existait déjà et il est allé là où il n'y a pas de preuve pour prendre cela comme preuve et se convaincre que cela est juste
« Mais ceux qui sont bien enracinés dans la science disent : « Nous y croyons : tout est de la part de notre Seigneur ! »

Et Allah Seul Sait….
Sur ce, Que la Paix de Dieu soit sur vous et vous accompagne partout où vous êtes.

LES LIENS DE FRATERNITÉ ENTRE MUSULMANS : INTÉRÊTS ET LIMITES

Louange à Allah, que la prière et le salut soient sur son prophète Mohamed sur sa famille et sur tous ceux qui le suivent jusqu'au jour de la résurrection.

Les intérêts
L'islam incite à la fraternisation et à l'amour mutuel. Allah, exalté soit-il, dit :
« Les croyants ne sont rien moins que des frères ».
(Coran 49 Verset 10)

Dans un hadith Qoudoussi on trouve cette parole :
« Ceux qui s'aiment en Allah seront sur des chaires de lumière, ils seront enviés par les envoyés et les martyrs »

Et dans une version rapportée par l'Imam Malik :
« Ont mérité mon amour ceux qui se sont aimés pour Moi, ceux qui se sont réunis pour Moi, ceux qui se sont visités pour Moi et ceux qui se sont offerts des cadeaux pour Moi ».

Abû Daoud a rapporté de 'Umar ibn al-Khattâb (ra) que le Prophète (saw) a dit :
« Il y a parmi les serviteurs d'Allah des gens qui ne sont ni des prophètes ni des martyrs et qui pourtant seront enviés par ces derniers le Jour du Jugement pour leur position auprès d'Allah »; puis on dit : « Ô Prophète d'Allah qui sont-ils ? », il répondit : « Ce sont des gens qui se sont aimés pour Allah sans liens de parenté entre eux et c'est un amour qui n'est pas basé sur un intérêt économique. Par Allah leurs visages sont lumière et ils sont eux-mêmes illuminés, ils ne craignent pas ce dont les gens ont peur, ils ne sont pas attristés par ce qui attristent les gens ». Puis le Prophète (saw) a lu ce verset de la sourate « Yûnus » (Jonas), Sourate 10 du Coran : « En vérité, les bien-aimés d'Allah seront à l'abri de toute crainte, et ils ne seront point affligés. »
(Coran 10 Verset 62)

L'Islam incite à se serrer la main et à être affable lors des rencontres :
Le Prophète (saw) a dit :
« Si deux musulmans se rencontrent, le plus aimé auprès d'Allah sera le premier des deux qui saluera l'autre et le plus affable des deux vis-à-vis de l'autre ; et s'ils se serrent la main, Allah descendra sur eux cent miséricordes ; quatre-vingt-dix pour celui qui aura tendu la main en premier et dix pour l'autre »
(Rapporté par al-Baïhaqi, Tabarânî et al-Bazar)

Cela s'explique par le fait que la poignée de main est comme une alliance. En effet, parmi les conditions de la foi on trouve la fraternité et le respect du pacte d'alliance. Ainsi, si le musulman rencontre son frère et lui serre la main, c'est comme s'il confirmait l'alliance fraternelle qui existe entre eux, et chaque fois qu'ils se rencontrent ils renouvellent cette alliance, et ainsi Allah renouvelle la récompense de cette poignée comme il renouvelle la récompense de celui qui Le loue pour le remercier d'un bienfait qu'Il lui a donné. Et s'ils se séparent et que surviennent des problèmes entre eux, l'alliance fraternelle se renouera à leur prochaine rencontre. L'initiateur de ce renouvellement d'alliance aura quatre-vingt-dix miséricordes sur les cent descendues par Allah, et ce, pour sa volonté de préserver absolument la fraternité et l'alliance entre musulmans et pour son empressement à vouloir renouveler ces deux choses.

D'Apres Abou Hurayrah (ra) le Prophète

(saw) a dit :
« Un Musulman a six devoirs à accomplir à l'égard de son frère : s'il le rencontre, qu'il le salue (que la paix soit sur toi), s'il l'invite, qu'il accepte (l'invitation), s'il recherche un conseil, alors qu'il le conseille, s'il éternue et qu'il loue Allah (en disant al hamdoulillah), alors qu'il lui dise (Yarhamuk Allah – que la miséricorde d'Allah soit sur toi), s'il tombe malade, qu'il lui rende visite et s'il meurt, qu'il le suive (pour ses funérailles). »
(Rapporté par Muslim)

L'islam n'est pas seulement un ensemble de croyances et de pratiques culturelles, c'est aussi une morale et des relations humaines.

Le prophète (saw) a vivement insisté sur l'amour vis-à vis de son prochain. Il savait qu'une nation dépourvue de fraternité, d'amour et d'union est une nation déstabilisée, car Allah vient à l'aide du serviteur aussi longtemps qu'il aide son frère et Allah aime son serviteur aussi longtemps qu'il aime son frère.

Dans un Hadith rapporté par Muslim, le prophète (saw) a dit:
« Un homme était allé rendre visite à un frère dans un village voisin, en chemin Allah envoya un ange (sous forme humaine) à cet homme.
– L'ange dit: «Où vas-tu ?»
– L'homme répondit: «Je vais rendre visite à un frère dans ce village».
– L'ange lui demanda: «Y vas-tu pour lui demander un service ? ».
– L'homme dit: «Je vais le voir car je l'aime en Allah ».
– L'ange lui dit: «Alors, je t'informe que je suis un ange d'Allah, et je t'annonce qu'Allah t'aime comme tu as aimé ton frère»

Durant ses trente dernières années, le nombre de musulmans n'a cessé de croître, et on peut dire aujourd'hui qu'une personne sur quatre, voire cinq est de confession musulmane, l'Islam va continuer d'augmenter et elle deviendra Incha'Allah la religion la plus répandue dans le monde.

La raison de cet essor n'est pas seulement due à l'augmentation des personnes qui se tourne vers cette belle religion, mais une des forces de l'islam est de transformer quelqu'un de mauvais en quelqu'un de bon envers son frère, ce qui va créer l'amour, la fraternité et l'union dans cette société de « chacun pour sois » dans laquelle nous vivons aujourd'hui, jusqu'à ce qu'il fasse aimer pour eux se qu'il aime pour lui.

Les limites
Cependant la fraternité a des limites. En effet il n'est pas acceptable de soutenir ou d'aider un frère dans le blâmable, il faut plutôt l'aider à s'en sortir
Dans le Coran, Allah dit :
« Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression. Et craignez Allah, car Allah est, certes, dur en punition! »
(Coran 5 Verset 2)

Enfin, comme le prophète (saw) l'a dit dans son discours d'adieu : **Aucune personne n'est supérieure à une autre, si ce n'est en piété et en bonnes actions. Vous savez que chaque musulman est le frère de tous les autres musulmans. Vous êtes tous égaux. Vous n'avez aucun droit sur les biens appartenant à l'un de vos frères, à moins qu'on ne vous ait fait un don librement et de plein gré. Par conséquent, ne soyez pas injustes les uns envers les autres.**

Et Allah Seul Sait….
Sur ce, Que la Paix de Dieu soit sur vous et vous accompagne partout où vous êtes.

TRADITION PROPHETIQUE

Le Prophète (saw) a dit :
« Lorsque l'un d'entre vous se chausse, qu'il commence par le pied droit, et lorsqu'il se déchausse, qu'il commence par le pied gauche et qu'il ait les deux pieds nus ou déchaussés. »
(Rapporté par Muslim)

Le musulman répète cette sunna de nombreuses fois durant la journée et la nuit. On se chausse en entrant et en sortant de la mosquée, en entrant
et en sortant de la salle de bain ou en se rendant au travail. Ainsi à chaque fois que ce geste est effectué avec l'intention de suivre la tradition du Prophète (saw), il en résultera beaucoup de bien pour celui qui le fait. Ce ne sera qu'autant plus de faits et de gestes effectu-

MÉDITER SUR LES MESSAGES DU CORAN

Louange à Allah, que la prière et le salut soient sur son prophète Mohamed sur sa famille et sur tous ceux qui le suivent jusqu'au jour de la résurrection.

Médite sur le message du Coran, tu y verras un Roi à qui appartient toute chose et toute la louange.

Toute affaire est entre Ses mains, provient de Lui et revient à Lui. Etabli sur son trône, rien ne Lui échappe dans Son royaume, Il sait ce qu'il y a dans les âmes de Ses serviteurs, Il connaît leurs secrets et ce qu'ils déclarent au grand jour.
Il dirige Seul Son royaume, Il entend et voit, donne et prive, récompense et châtie, honore et avilit, crée et nourrit, fait vivre et mourir, prédestine et décrète.
Toute chose, grande ou petite, vient de Lui et remonte vers Lui, pas une fourmi ne se déplace sans Sa permission, et aucune feuille ne tombe sans qu'Il ne le sache.
Médite sur la manière dont Il magnifie, loue et fait les éloges de Sa Personne.
Il conseille Ses serviteurs et leur indique ce qui les mènera au succès et à la réussite, Il les y encourage et les met en garde contre ce qui causera leur perte.
Il se fait connaître d'eux par Ses noms et attributs, et Se fait aimer d'eux par Ses bienfaits et largesses.
Il leur rappelle ainsi Ses bienfaits et leur ordonne d'accomplir des œuvres qui auront pour conséquence de rendre Ses bienfaits plus complets encore.
Il les a avertis également de Son courroux, Il leur rappelle les bienfaits qu'Il leur a réservés s'ils Lui obéissent, et le châtiment qu'Il leur a préparé s'ils Lui désobéissent.
Il les informe du sort qu'Il a réservé à Ses alliés et Ses ennemis, et de la fin de chacun d'entre eux.
Il loue Ses alliés à travers leurs actes pieux et les meilleurs de leurs attributs, et blâme Ses ennemis par les pires de leurs actes et leurs plus horribles attributs.
Il donne des exemples, multiple les preuves et les évidences, Il répond aux ambiguïtés de Ses ennemis de la meilleure façon, confirme la parole du véridique et montre la fausseté du menteur.
Il ne dit que la vérité et guide vers le chemin droit, Il appelle vers la demeure de la paix (le paradis) et décrit ses caractéristiques, sa beauté et ses bienfaits.
Il met en garde contre la demeure de la perdition (l'enfer) et décrit ses châtiments, sa laideur et ses peines.
Il rappelle à Ses serviteurs leur pauvreté face à Lui, le grand besoin qu'ils éprouvent à Son égard de tout point de vue, et qu'ils ne peuvent se passer de Lui, serait-ce le temps d'un clin d'œil.
Il leur rappelle qu'Il n'a pas besoin d'eux, ni d'aucune créature, et qu'Il est le Riche qui n'a besoin de personne, alors que tous éprouvent le plus grand besoin à Son égard.
Personne n'obtient le plus petit bien si ce n'est par Sa grâce et Sa miséricorde, et personne n'est touché par le plus petit mal si ce n'est par Sa justice et Sa sagesse.
Le serviteur remarquera aussi dans les propos de son Seigneur qu'Il réprimande Ses biens aimés de la plus douce des façons et que, malgré tout, Il efface leurs faux pas, pardonne leurs erreurs, accepte leurs excuses, rectifie leur corruption, les défend, les soutient, les conseille, Se porte garant de leurs intérêts, les sauve de toute affliction et tient envers eux Sa promesse.
Il est leur allié et ils n'ont en dehors de Lui aucun allié, Il est leur Véritable Maitre, leur Secoureur contre leurs ennemis, quel bon Maître et quel bon Secoureur !
Si par le biais du Coran les cœurs parviennent à contempler ce Roi, Immense, Miséricordieux, Généreux et Beau, comment peuvent-ils ne pas l'aimer, se concurrencer pour se rapprocher de Lui, user de leurs temps dans le but de susciter Son affection, L'aimer plus que toute autre chose et préférer Sa satisfaction à celle de tout autre ??
Comment les cœurs peuvent-ils ne pas se consacrer à Son rappel et faire de Son amour, du désir qu'ils lui portent et de Sa compagnie, leur nourriture, leur aliment et leur remède, tel que s'il venait à manquer, les cœurs se corrompraient, périraient et ne tireraient aucun profit de la vie !

Tiré de „Kitâb Al-Fawâ'id" de l'imam Ibn Al-Qayim

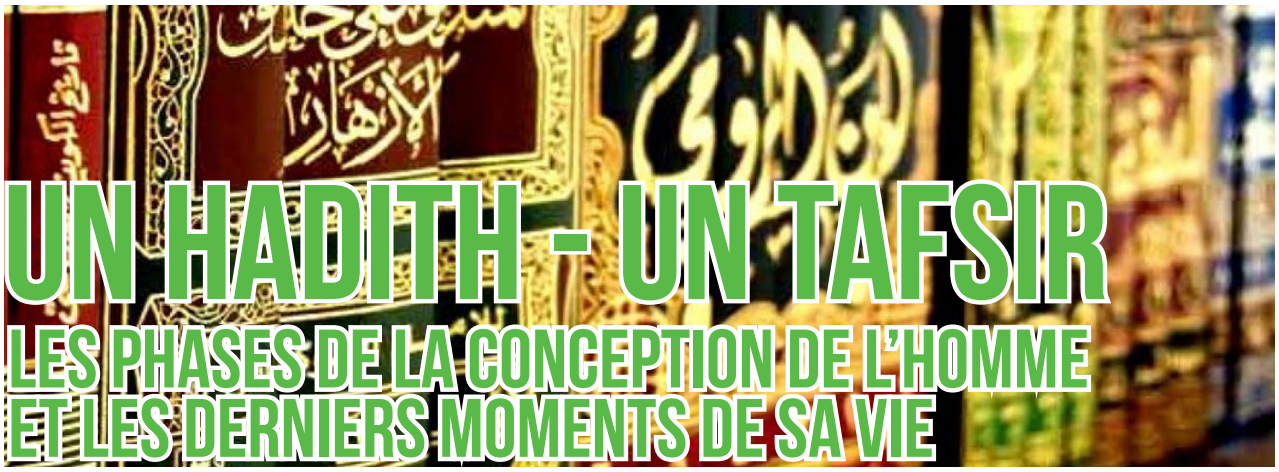

UN HADITH - UN TAFSIR

LES PHASES DE LA CONCEPTION DE L'HOMME ET LES DERNIERS MOMENTS DE SA VIE

Ibn Massud (ra) a dit : L'envoyé de Dieu (saw) le sincère et le véridique prononça ces paroles :
« La conception de chacun de vous, dans le ventre de sa mère s'accomplit en quarante jours ; d'abord sous la forme d'une semence, puis sous celle du plasma sanguin pour une même période, puis sous celle d'un morceau de chair, pour une période semblable. Enfin, un ange lui est envoyé, il y insuffle l'esprit vital, et reçoit l'ordre d'inscrire quatre décisions [le concernant], à savoir : ce qui lui est imparti comme bien et nourriture, délai de vie, actes et condition heureuse ou malheureuse. Par Dieu, en dehors duquel il n'y est pas de divinité, l'un de vous accomplit des actes comme en font les gens du Paradis au point qu'il ne reste plus entre lui et le Paradis qu'une coudée ; c'est alors qu'il est devancé par le destin inscrit, et amené à commettre des actes, dignes des gens de l'enfer »

Importance du hadith
Ce hadith est important. Il décrit les diverses étapes de la vie de l'homme, depuis sa création et son arrivée dans ce bas monde, jusqu'à ce qu'il le quitte pour s'établir définitivement, soit dans la demeure du bonheur (le paradis), soit dans celle du malheur (l'enfer), en fonction de ses actes dans la vie d'ici-bas. Et ce conformément à ce que Dieu sait de lui et qu'Il lui a décrété.

Les étapes du développement de l'embryon :
Ce hadith indique que l'embryon, durant cent vingt jours, traverse trois phases de quarante jours chacune :
au cours de la première, il reste sous forme de semence.
Dans la deuxième, il se transforme en plasma sanguin, puis en mâchure, **dans la troisième**. Ensuite, au terme de ces cent vingt jours, l'Ange lui insuffle l'esprit vital et inscrit quatre décisions le concernant.

Dieu rappelle, dans Son livre Saint, les transformations que l'embryon subit au cours de ces différentes phases :
« O humains ! Si vous avez quelque doute sur la résurrection, Nous vous avons créés de terre puis d'une goutte de liquide, puis d'une sorte de sangsue, puis d'une chaire mâchée »
(Coran 22 Verset 5)

Il dit également :
« Nous avons effectivement créé l'homme à partir d'une lignée extraite de l'argile. Puis nous en fîmes un peu de liquide (spermatique) dans un lieu de fixation solidement implanté. Puis nous en fîmes du liquide une sorte de sangsue, fîmes de la sangsue un bol de mastication des os. Nous revêtîmes alors les os de chair, puis Nous en fîmes une autre créature (par l'insufflation de la vie). Béni soit Dieu par Lui-même, le meilleur des créateurs »
(Coran 23 Verset 12 à 14)

Dans ces derniers versets, Dieu souligne les quatre étapes citées dans le hadith et leur ajoute trois autres, soit au total sept.
Ibn Abbas disait :
« La création du fils d'Adam connaît sept

phases » Puis il récitait le verset cité ci-dessus.

Si Dieu le Tout Puissant et Le Très Haut l'avait souhaité, Il aurait créé l'homme, dans son état accompli, sans le faire passer par toutes ces étapes et transformations graduelles. La sagesse qui se dégage de cette création est la suivante :
La création de l'homme et de l'univers immense, suivant une suite de causes et d'effets, d'antécédents et d'aboutissements, est plus à même de rendre évidente la toute-puissance de Dieu. La création progressive et graduelle de l'homme a pour but aussi d'apprendre aux gens d'être soucieux de la perfection, de faire preuve de patience et de ne pas s'empresser et se précipiter dans leurs affaires. La perfection morale ne peut s'acquérir graduellement, tout comme la perfection physique, puisque la création de l'homme se fait progressivement, étape par étape jusqu'à ce qu'il atteigne la force de l'âge. Autrement dit, l'homme doit, dans son cheminement moral et comportemental, prendre la création divine pour modèle, sans quoi il agira à l'aveuglette.

L'insufflation de l'esprit vital :
Tous les savants sont d'accord pour affirmer que l'insufflation de l'esprit, dans l'embryon, se fait **quatre mois** après le rapport sexuel. L'embryon commence effectivement à bouger dans la matrice à la fin de cette période. C'est sur cette base observée dans la réalité que des règles ont été établies au sujet de la reconnaissance de la paternité et de l'obligation de la pension alimentaire. C'est pour cette raison aussi que **le délai de viduité a été arrêté à quatre mois et dix jours**. Car cette période permet de s'assurer que la femme n'est pas enceinte. L'esprit vital, c'est ce qui donne la vie à l'homme. C'est une émanation de l'ordre divin, comme l'indique ce verset :
« Et ils t'interrogent au sujet de l'âme, – Dis: « l'âme relève de l'Ordre de mon Seigneur ». Et on ne vous a donné que peu de connaissance. »
(Coran 17 Verset 85)

L'Imam An Nawawy a dit, dans son commentaire du Sahih Muslim :
« L'Esprit vital est une substance douce qui circule dans le corps humain et s'y mêle comme le fait l'eau avec une branche encore verte ».

De son côté, Al ghazali dans son livre « *Revivification des sciences de la religion* » l'a défini ainsi :
« C'est une substance qui gouverne (dispose du) le corps. »

L'interdiction de l'avortement :
Tous les savants sont d'accord pour déclarer que l'avortement est interdit une fois que l'esprit vital a été insufflé dans l'embryon. Car c'est un crime perpétré contre un être vivant dont la création est achevée. Le prix du sang (**Ad-diyya**) est exigé lorsque l'embryon avorté meurt à sa sortie du ventre de sa mère, et une amende moins importante s'il meurt avant.

La majorité des juristes considèrent que l'avortement est également illicite, même s'il est provoqué avant l'insufflation de l'esprit. Ils argumentent par des hadiths authentiques qui signifient que la constitution commence dès que la semence se dépose et s'établit dans la matrice. Muslim a rapporté, d'après Hudhayfa Ibn Asid que le prophète (saw) a dit :
« Lorsque la semence passe quarante-deux nuits, (dans une autre variante, il est dit après quelques quarante nuits) Dieu envoie un Ange qui, sous Ses ordres, lui donne forme et crée son ouïe, sa vue, sa peau, sa chair et ses os »

Ibn Rajab Al Hanbali écrit, à la page 42 de son livre « *La somme des sciences et des sagesses* » :
« Un groupe de juristes (fuqahas) ont autorisé la femme à avorter tant que l'esprit vital n'a pas encore été insufflé. Ils ont assimilé (l'avortement) au 'azl (le retrait volontaire : coïts interrompus). C'est là un avis faible, car l'embryon est un enfant déjà conçu et probablement formé. Ce qui n'est pas le cas dans le retrait volontaire, Al- 'Azl, où l'enfant n'existe pas du tout encore ; ce moyen empêchant sa con-

ception. Toutefois, lorsque Dieu le veut, l'enfant peut être conçu même en cas de retrait volontaire ».

Al Ghazaly dit dans son ouvrage : *« Revivification des sciences de la religion ».* Cela à savoir le retrait volontaire (Al-'azl) ne peut être assimilé à l'avortement ou à l'enterrement d'une fillette vivante (Al-Wa'd), car ces actes constituent un crime perpétré (jinânya) contre un être déjà existant. L'existence (humaine) passe par différentes phases. Au cours de la première, le liquide de l'homme se dépose dans la matrice de la femme, afin d'être disposé à recevoir le souffle de la vie. A ce stade, l'interruption constitue déjà un délit. A la phase suivante, lorsque la semence (du couple) se transforme en embryon (Mudgha) qui se fixe (aux parois de l'utérus) ('Alaqua), le délit est encore plus grave. Lorsque l'organisme prend forme et reçoit l'esprit vital (Ar-rouh), cette gravité est encore plus grande. Cependant, le comble de la gravité est de tuer l'enfant alors qu'il est né viable (Al-wa'd).

La science de Dieu :
Dieu connaît les différents états de Se créatures avant même de les existencier. Qu'il s'agisse de leur foi ou de leur obéissance, de leur impiété ou de leur désobéissance, de leur bonheur ou de leur malheur, rien n'échappe à Sa science et à Sa volonté. Plusieurs textes font allusion à la prédestination. Ainsi, Al Boukhâri rapporte d'après Ali Ibn Abi Talib (ra) que le Prophète (saw) a dit :
« Dieu a décrété, pour chaque âme créée, sa place au Paradis ou en Enfer, et a décrété sa félicité ou sa misère (sa damnation). Un homme dit alors : « O Messager de Dieu ! Devons-nous nous résigner à ce qui est écrit et abandonner toute action ? ». Le prophète (saw) répondit :
« Agissez, car toute chose est facilitée pour ce à quoi elle a été destinée lorsqu'elle fut créée. Aux gens de la félicité, Dieu facilite l'accomplissement des actes qui leur font mériter la félicité. Quant aux misérables, Dieu leur facilite l'accomplissement des actes qui leur font mériter la damnation. Ensuite, le prophète récita les versets 5 à 11 de la sourate 92 : « A celui qui donne et qui craint (Dieu), à celui qui confirme la plus belle des vérités, Nous lui faciliterons l'accès à la félicité (Le Paradis). A l'avare empli de suffisance, à celui qui conteste la plus belle des vérités. Nous lui faciliterons l'accès au tourment (l'Enfer). »

Il en résulte que la Science de Dieu ne dépouille pas le serviteur de son libre arbitre et de sa volonté de réaliser un dessein. C'est que la Science n'est pas un attribut contraignant. Bien au contraire, Dieu a ordonné aux créatures la foi et l'obéissance. Il leur a interdit l'impiété et la désobéissance. Ce qui est une preuve du libre arbitre du serviteur, sinon les injonctions et les interdictions ne seraient que pure absurdité, ce qui est impossible.

Dieu dit dans la sourate 91, verset 7 à 10 :
« Par un être vivant et ce qui l'a fabriqué dans une harmonie parfaite. Il lui a alors inspiré son immoralité et sa piété. A effectivement récolté le succès celui qui s'est purifié (de la mécréance). Et a effectivement échoué celui qui n'a pas laissé son humanité s'épanouir ».

La protestation contre le destin :
Dieu nous a ordonné la foi et l'obéissance et nous a interdit l'impiété et la désobéissance. C'est ce dont on a été chargé. Quant à ce qu'il a décrété en notre faveur ou en notre défaveur, nous l'ignorons, et nous n'aurons pas de compte à en rendre. Il s'ensuit que l'auteur de l'égarement, de l'impiété et de l'acte pervers ne peut invoquer le destin arrêté par Dieu et dire que Dieu avait décrété et voulu ce dont il s'est rendu coupable, avant même qu'il n'ait lieu.
Dieu dit :
« Dis : Agissez ! Dieu verra votre action de même que Son messager et les croyants ».
(Coran 9, verset 105)

Une fois que ce qui a été décrété se réalise, arguer par le destin est alors chose permise. Car le croyant trouve sa quiétude dans sa soumission au décret divin,

décret qui agit dans le sens du bien que celui-ci prenne la forme de la prospérité et du bonheur ou celle de la misère.

Les actes s'évaluent selon leurs dénouements :
Al Boukhâri a rapporté d'après Sahl ibn Sa'd (ra) que le prophète (saw) a dit :
« Les actes s'évaluent selon leurs dénouements ».

Cela signifie que lorsque Dieu décrète qu'un serviteur mourra dans la foi et l'obéissance, Dieu l'y guide peu de temps avant que sa vie n'arrive à son terme, de sorte qu'il meurt en accomplissant une action des gens du Paradis. Même s'il lui arrive, entre temps, de se rebeller contre Dieu et de Lui désobéir. Et que lorsque Dieu décrète qu'un serviteur finira dans l'impiété et la perversion, Dieu le lâche, à la fin de sa vie à cause de ce qu'il a commis volontairement de ses propres mains, de sorte qu'il profère une parole d'impiété et meurt en accomplissant les actes des gens de l'enfer. Même s'il lui arrive, entre-temps, de croire et d'obéir à Dieu.

On ne doit donc ni se faire berner par les apparences des gens, ni en désespérer, car ce qui compte c'est le dénouement de leur vie. Nous prions Dieu pour qu'il affermisse nos pas sur le chemin de la vérité et du bien, et qu'il nous destine à une bonne fin.

Les implorations du Prophète :
Le Prophète (saw) disait souvent dans ses invocations :
« Ô Toi qui fais retourner les cœurs, établis fortement mon cœur dans Ta religion ».

Muslim a rapporté que le Prophète (saw) a dit :
« Les cœurs des fils d'Adam se placent, comme un seul cœur, entre deux des doigts du Miséricordieux, Dieu les gère comme Il veut. »
Ensuite, le prophète (saw) a dit :
« Mon Dieu, Toi qui dirige les coeurs amène les nôtres à T'obéir. »

Ibn Hajar Al Haytami a dit :
« La mauvaise issue est causée – que Dieu nous en préserve – par la mauvaise foi cachée au fond du cœur. »

Par ailleurs, l'homme peut accomplir les actions des gens de l'enfer, et avoir tout au fond de lui un penchant pour le bien qui prévaudra à la fin de sa vie et lui fera mériter la bonne issue.

On a rapporté qu'Abdelaziz Ibn Dawud a dit :
« J'ai été témoin d'un agonisant à qui on a demandé de répéter l'attestation de foi et qui a répondu qu'il la niait »
Abdelaziz Ibn Dawud s'est alors renseigné sur lui et on lui a dit qu'il était un ivrogne invétéré. Abdelaziz Ibn Dawud avait coutume de dire :
« Préservez-vous des péchés, car ce sont eux qui ont causé sa perte ».

Et Allah Seul Sait….
Sur ce, Que la Paix de Dieu soit sur vous et vous accompagne partout où vous êtes.

INVOCATION PROPHETIQUE

Al-Lâhumma 'a'ûzhu biridhâka min sakhatika,
O mon Seigneur, protège- moi, par Ton agrément, contre Ta colère,

wa bimu'âfâtik min 'uqûbatik,
et protège-moi, par Ton pardon, contre Ton châtiment.

wa a'ûzhu bika minka, lâ uhçî thanâ'an 'alayka,
Je me réfugie auprès de Toi contre Toi. Je Te rends des éloges sans fin,

'anta kamâ 'athnayta 'alâ nafsik
Toi Qui T'es félicité Toi-même

(Rapporté par al-Bukhârî, Kitâb : At-Tawhîd «Le monothéisme»)

UN VERSET - UN TAFSIR

« ...CEUX QUI CRAIGNENT ALLAH SONT CEUX QUI DISENT... »

« 16- Ceux qui craignent Allah sont ceux qui disent: « O Seigneur , nous croyons, pardonne-nous nos péchés et préserve-nous du châtiment du feu »
17- Ce sont ceux aussi qui sont sincères, patients, dociles, charitables et Implorent le pardon d'Allah au lever de l'aurore. »

Louange à Allah, que la prière et le salut soient sur son prophète Mohamed sur sa famille et sur tous ceux qui le suivent jusqu'au jour de la résurrection.

Dieu promet à Ses serviteurs croyants la plus belle récompense, ceux qui croient en Lui, en Ses Livres et en Ses Prophètes. Ils implorent son pardon et l'absolution de leurs péchés, et qui sont :
– **Patients :** en s'acquittant de leurs obligations et s'abstenant des choses interdites et répréhensibles.
– **Sincères** : dont leur foi les porte à accomplir leurs devoirs avec zèle et assiduité.
– **Dociles :** pieux et soumis à Dieu.
– **Qui dépensent de ce que Dieu leur a accordé :** en aumône, pour les proches parents les pauvres et les nécessiteux.
– **Qui implorent, dès l'aube, le pardon de Dieu :** Ceci montre sans doute le mérite de l'imploration du pardon à ce moment-la.

A ce propos, il a été rapporté que, lorsque Jacob (as) avait dit à ses enfants :
« Je vais, pour vous, demander le pardon de mon Seigneur »
(Coran 12 Verset 98)
Il avait retarde cette imploration jusqu'au lever de l'aurore. Et dans un hadith authentifie, le Prophète (saw) a dit;
« Notre Seigneur descend chaque nuit dans le ciel le plus proche, lorsqu'il ne reste qu'un tiers de la nuit et dit:
« Qui M 'invoque, que Je puisse exaucer sa prière?
Qui Me demande quelque chose, que Je puisse la lui donner?
Qui implore Mon pardon, que Je le lui accorde? ».
(Rapporte par Boukhâri et Muslim)
'Aicha (ra) a dit:
« L'Envoyé de Dieu (saw) faisait la prière impaire (witr) au début de la nuit, a son milieu, ou à sa fin et meme juste avant le lever le l'aube ».

Abdullah Ben Omar priait souvent la nuit et demandait à son domestique:
« O Nafe'l L'aube s'est-il levé? » Si la réponse était affirmative, il multipliait ses invocations jusqu'au matin.»

Ibrahim Ben Hateb a rapporté d'après son père qu'il a entendu un homme dans un endroit de la mosquée dire;
« O Seigneur! Tu m'as ordonné et je T'ai obéi. Puisque c'est le lever de l'aurore, pardonne-moi ». Il constata que cet homme n'était qu'Ibn Massoud (ra)»

(Tafsir d'Ibn Kathir)

Et Allah Seul Sait….
Sur ce, Que la Paix de Dieu soit sur vous et vous accompagne partout où vous êtes.